

## Avis de marché

Département(s) de publication :06

Annonce n° 26-4262

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

Nom officiel : Régie Ligne d'Azur (06)

Forme juridique de l'acheteur : Entreprise publique, contrôlée par une autorité locale

Activité de l'entité adjudicatrice : Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

Titre : Fourniture de pièces de rechange pour le système DAAT (Dispositif d'Arrêt Automatique des Trains) de la ligne 2 de la Régie Lignes d'Azur.

Description : fourniture de pièces de rechange pour le système DAAT (Dispositif d'Arrêt Automatique des Trains) de la ligne 2 de la Régie Lignes d'Azur. Le DAAT garantit la sécurité des circulations en stoppant automatiquement un tramway qui franchirait un signal interdit . Il s'appuie sur une balise au sol, un capteur embarqué et un calculateur embarqué.

Identifiant de la procédure : c90043a2-2706-4207-b3b1-5e57be2ade9f

Identifiant interne : 25187

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

#### 2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale ( cpv ) : 34630000 Pièces détachées pour locomotives ou matériel ferroviaire roulant, équipement de commande et de contrôle du trafic ferroviaire

#### 2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

### Section 5 - Lot

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : MAINTENANCE ET FOURNITURE DE PIÈCES DE RECHANGE POUR LE SYSTÈME DISPOSITIF D'ARRÊT AUTOMATIQUE DES TRAINS (DAAT) LIGNE 2

Description : Le DAAT garantit la sécurité des circulations en stoppant automatiquement un tramway qui franchirait un signal interdit. Il s'appuie sur une balise au sol, un capteur embarqué et un calculateur embarqué.

Identifiant interne : 25187

#### 5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale ( cpv ) : 34630000 Pièces détachées pour locomotives ou matériel ferroviaire roulant, équipement de commande et de contrôle du trafic ferroviaire

Options :

Description des options : Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date mentionnée dans le courrier de notification. Il pourra faire l'objet de 3 reconductions tacites sans que la durée totale n'excède 4 ans.

#### 5.1.3 Durée estimée

Autre durée : Inconnu

#### 5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

#### 5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 800,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

### 5.1.7 Marché public stratégique

Critères marchés publics écologiques : Pas de critères applicables aux marchés publics écologiques

### 5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

### 5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 05/02/2026 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Se référer aux documents de la consultation

Un accord de confidentialité est requis : non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le marché sera conclu avec un opérateur économique individuel ou un groupement d'opérateurs économiques. L'offre sera présentée par un seul candidat ou par un groupement d'entreprises. En cas de groupement, la forme souhaitée par la Régie Ligne d'Azur est un groupement solidaire ou un groupement conjoint avec mandataire solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur en application de l'article R.2142-24 du Code de la Commande Publique.

Montage financier : Les modalités de paiement sont précisées dans les documents de la consultation.

Informations relatives aux délais de recours : 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req.n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

### 5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Marseille.

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Régie Ligne d'Azur (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Régie Ligne d'Azur (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nice.

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Régie Ligne d'Azur (06)

Organisation qui traite les offres : Régie Ligne d'Azur (06)

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

Nom officiel : Régie Ligne d'Azur (06)

Numéro d'enregistrement : 79403021300019

Adresse postale : RLA - Centre Opérationnel du Tramway 2 boulevard Henri Sappia

Ville : Nice

Code postal : 06100

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

Pays : France

Adresse électronique : [marches@lignesdazur.fr](mailto:marches@lignesdazur.fr)

Téléphone : +33 049215485

Télécopieur : +33 493887214

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.lignesdazur.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

### 8.1 ORG-0003

Nom officiel : Régie Ligne d'Azur (06)

Numéro d'enregistrement : 794003021300019

Ville : Nice

Code postal : 06100

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

Pays : France

Adresse électronique : [marches@lignesdazur.fr](mailto:marches@lignesdazur.fr)

Téléphone : +33 334931652

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

### 8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nice.

Numéro d'enregistrement : 170600050000026

Adresse postale : 18 Avenue des Fleurs

Ville : NICE

Code postal : 06100

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

Pays : France

Adresse électronique : [greffe.ta-nice@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nice@juradm.fr)

Téléphone : +33 334899786

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

### 8.1 ORG-0005

Nom officiel : CCIRA de Marseille.

Numéro d'enregistrement : 171300000700019

Ville : MARSEILLE

Code postal : 13282

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

Pays : France

Adresse électronique : [catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr](mailto:catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr)

Téléphone : +33 334843545

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

#### Section 11 - Informations relatives à l'avis

##### 11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : b59fc57e-29cd-406c-b5fe-4a5875550b2a - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession - régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 14/01/2026 à 10:05

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français